

Le poids d'une génération The Weight of a Generation

Guy FALARDEAU

Volume 19, Number 1, avril 1987

Sociologie des phénomènes démographiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001240ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001240ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

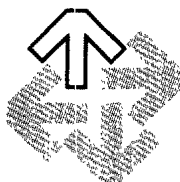
1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

FALARDEAU, G. (1987). Le poids d'une génération. *Sociologie et sociétés*, 19(1), 153–158. <https://doi.org/10.7202/001240ar>

Le poids d'une génération



GUY FALARDEAU

Ils exercent sur l'ensemble de la société un tel pouvoir d'attraction que tout finit tôt ou tard par leur ressembler. Tout le monde finit par adopter leurs attitudes, leurs visions du monde, leurs mentalités, si bien que la société entière devient un produit, un rejeton du «baby-boom».

GEORGES-HÉBERT GERMAIN

1. PROBLÉMATIQUE

Un déséquilibre dans la structure démographique d'une société peut avoir plusieurs effets, mais peut-il influencer l'institution de l'imaginaire social? Un groupe d'âge particulièrement nombreux serait-il plus en mesure d'émettre un discours qu'un groupe d'âge moins nombreux? Ce groupe ne serait-il pas en meilleure position pour définir un projet social, et pour l'imposer, qu'un groupe moins nombreux?

Ce travail se veut une première réflexion sur la problématique du possible rapport entre le poids démographique et l'univers idéologique. L'expression condensée de l'idée de départ, de l'hypothèse, pourrait se formuler ainsi: les idées dominantes sont les idées d'un groupe d'âge dominant. Il ne s'agit surtout pas de proposer une explication monocausale, mais d'isoler un variable contrôle dans certains systèmes idéologiques: l'âge. Le terrain d'analyse retenu pour tenter une vérification est l'imaginaire de la société québécoise contemporaine.

2. CONCEPTS ET CHAMPS D'APPLICATION

Pour les fins de la vérification, deux concepts sont nécessaires: cohorte et paradigme. Le terme cohorte désigne un groupe d'individu du même âge, nés durant la même période. Quant au terme paradigme il est défini comme une proposition générale reconnue et répandue dans une collectivité qui, pour un temps, lui fournit des problèmes types, des orientations et des solutions. On distingue trois étapes dans la vie d'un paradigme: la période de formation, la période de fonctionnement normal et la période de crise¹.

1. Pour tout ce qui touche aux paradigmes voir T. S. Kuhn, *la Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1983, 284 p.

La cohorte de référence est définie en fonction de la variation du taux de natalité au Québec. La figure 1, par son découpage vertical, identifie clairement certaines variations. La zone A du graphique montre une forte chute du taux de natalité. Ce taux passe de 37,6 à 24,1 pour mille entre 1921 et 1937. La zone C est le lieu d'un phénomène de décroissance similaire, le taux passe de 31 pour mille en 1954 à 15,6 pour mille en 1971.

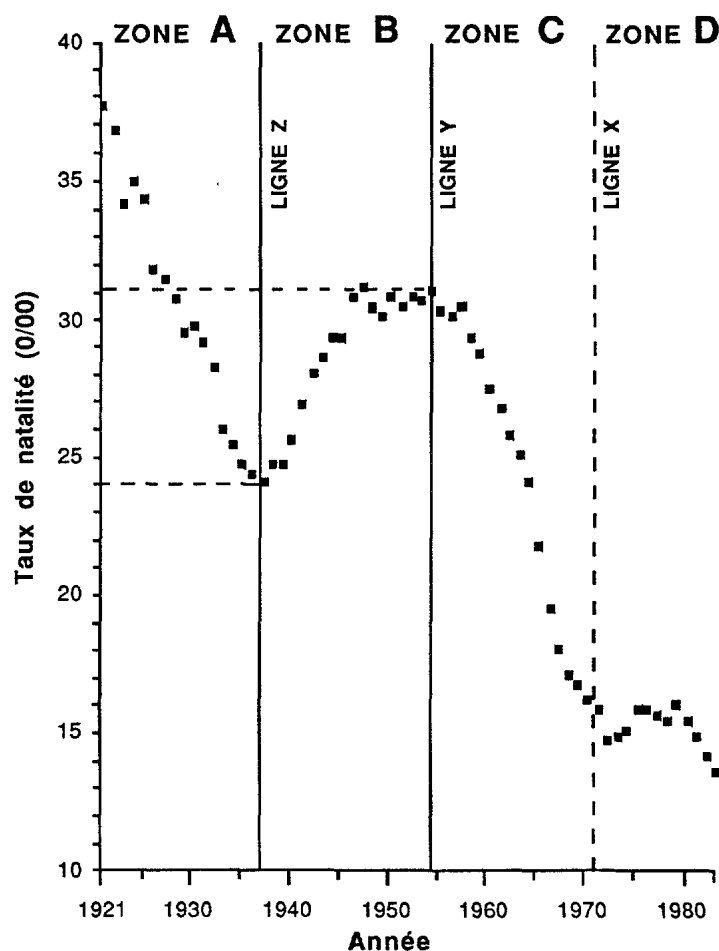
La zone D est définie en fonction de l'indice synthétique qui atteint un seuil inférieur à celui nécessaire pour le remplacement de la population: 2,1. Ce seuil est clairement franchi en 1971. L'indice synthétique de fécondité ne pouvant être transposé en termes du taux de natalité, la démarcation est établie sur la base de l'année de correspondance.

À la lumière de ces données, la seule période qui a connu une forte augmentation du taux de natalité au Québec depuis 1921 est celle comprise entre 1937 et 1954. À deux exceptions près (1946 et 1947, qui marquent les retrouvailles de l'après-guerre), la progression est constante dans la zone B. La cohorte 1937-1954 a donc hérité d'une croissance du taux de natalité. La question est de savoir si elle profite du poids que cette croissance lui procure. Pour le vérifier regardons son rôle dans l'imaginaire social québécois.

Parmi les paradigmes qui ont traversé le Québec depuis trente ans, trois apparaissent particulièrement intéressants: le discours sur le nationalisme québécois, le discours sur l'informatisation et celui sur le libre-échange. Ils sont pertinents dans la mesure où l'on peut se demander s'ils ne sont pas émis par une seule et même cohorte.

Figure 1

Le taux brut de natalité au Québec de 1921 à 1983: l'identification de la cohorte 1937-1954



Situons rapidement ces discours. Le nationalisme québécois, né au début des années 60 — au creuset de la révolution tranquille — a atteint le sommet de son influence et a entraîné le maximum de mobilisation sociale au référendum du 20 mai 1980; pour décroître en importance par la suite. Après un zénith aussi «bruyant», la nette et brutale chute — vers le silence — du discours sur le nationalisme laisse un trou important dans l'univers politique québécois.

À peu près à cette période — 1980, ou tout juste avant — un nouveau courant d'idées prend naissance, lié semble-t-il au libéralisme. Concrètement il s'agit du discours sur l'informatisation de la société suivi par le discours sur le libre-échange avec les États-Unis. L'origine de ces deux paradigmes ne retient pas l'attention puisqu'ils sont nés à l'extérieur du Québec. Qu'il suffise de dire que le discours sur l'informatisation a été inspiré par les auteurs français et américains et que le libre-échange constitue un débat séculaire au Canada anglais depuis le milieu du XIX^e siècle. Ces deux discours, de prime abord économiques, semblent accaparer — ou tout au moins influencer — l'univers politique.

L'analyse de ces discours paradigmatiques est effectuée... par l'analyse de discours.

3. ANALYSE DE DISCOURS

Le but de l'analyse de discours est d'identifier les acteurs en présence dans le discours et ensuite de donner un âge au groupe de référence, au «nous» du paradigme.

Le terrain d'analyse le plus maniable pour étudier le discours est le texte. Les représentations visuelles et sonores sont certes intéressantes mais plus difficile d'accès et d'analyse. De par l'approche adoptée, qui s'inspire de la sémiologie, le texte n'est pas questionné sous l'angle de la véridicité des énoncés. Dans un but fonctionnel d'opérationnalisation de l'analyse, l'intérêt ne porte que sur ce qui est écrit. Le texte n'est pas considéré sous l'angle de la recherche de la pensée d'un auteur, mais en tant qu'il est intertexte, qu'il s'imbrique dans un contexte social et littéraire auquel il s'abreuve. L'application concrète de ceci est de ne pas se préoccuper de la biographie de l'auteur, et d'étudier plusieurs textes comme un tout. Le texte est alors étudié sous l'angle de la construction sociale de la réalité. Pour comprendre le caractère sociologique d'une telle analyse, il est important de saisir le lien entre la langue — et sa mise en action à travers le discours — et le fait social.

On voit en somme que la «langue» de Saussure non seulement correspond exactement au «fait social» de Durkheim, mais encore que cette langue, mi-psychique et mi-sociale, extérieure à l'individu, exerçant une contrainte sur l'individu et existant dans la conscience collective du groupe social, était en quelque sorte modelée sur les «représentations collectives» de Durkheim. Au fond, «langue» et «fait social» ne font qu'un, celle-là n'étant qu'une manière de réplique, d'illustration de celui-ci².

En d'autres mots, il s'agit de voir comment les acteurs se définissent eux-mêmes. André-J. Bélanger a déjà utilisé une approche semblable, voici la formulation qu'il a employée pour la décrire:

Dans un premier temps, l'interrogation pourra s'adresser directement au groupe de référence que nous serons convenus d'appeler le nous. Comment, en d'autres mots, le discours identifie-t-il le nous? Selon les idéologies, nous serons à même de constater des variantes significatives³.

L'interrogation première se tournera aussi vers l'identification de l'«autre» ou l'alter, celui ou ceux contre lesquels l'action est entreprise⁴.

L'analyse procède donc par l'identification des marques de l'énonciation, c'est-à-dire des éléments de langage dont le sens varie d'un discours à l'autre selon l'utilisateur. Les indicateurs sont donc: nous, nos, nôtre, notre pour la construction du nous; et: vous, votre, vôtre, il, ils, elle, elles, leurs, leur, d'aucun, quelques-uns, les autres, d'autres, certains et plusieurs pour le rapport à l'autre. Le repérage de ces marques dans le texte ainsi que des objets de discours qui les accompagnent permet l'identification des acteurs en présence. Il est sûrement possible d'utiliser d'autres techniques, celle-ci a le grand avantage de laisser moins de place à la subjectivité. Bien

2. W. Doroszewski, «Quelques remarques sur les rapports de la sociologie et de la linguistique», dans *Essais sur le langage*, Paris, Minuit, 1969, p. 108.

3. A.-J. Bélanger, *L'Apolitisme des idéologies québécoises*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 6.

4. *Ibid.*, p. 7.

sûr, il en reste encore au niveau du choix des textes. Il existe cependant quelques points de repère pour aider à fonder la pertinence d'un corpus. Entre autres, il faut poser un invariant.

On retrouve ici le problème de la constitution du corpus; la comparabilité des discours suppose des invariants: le même locuteur dans des rôles différents, différents locuteurs dans les mêmes conditions de production⁵.

Dans le cas présent, il faut donc constituer quatre corpus pour reconnaître à chacun une spécificité. Le premier corpus constitué de textes sur le nationalisme des années 60 — années de formation du paradigme. Le deuxième regroupant des textes sur le nationalisme avant le référendum. Le troisième se composant de textes sur l'informatisation de la société québécoise. Et finalement un corpus de textes sur le libre-échange.

Un autre point de repère pour la mise sur pied de corpus est l'établissement de critères de sélection⁶. Deux remarques sur les corpus. D'abord le corpus sur le nationalisme québécois des années 60 n'est pas aussi homogène que les autres puisqu'il comporte des textes reliés à un paradigme en formation. L'unité entre les textes est donc inexistante car chaque texte constitue une tentative de définition de ce que devrait être le nationalisme québécois — leurs impacts ont d'ailleurs été limités. C'est pour cette raison que chaque texte est analysé séparément contrairement aux autres corpus. Deuxième remarque, le corpus sur le libre-échange n'est pas le fruit d'une recherche bibliographique exhaustive au même titre que les autres corpus. Il a été ajouté à la fin de la recherche, à titre exploratoire. Pour souligner ce fait, son résultat est présenté en trait discontinu.

Résumons la démarche. Chaque corpus de texte (présenté au tableau 1) a été analysé à l'aide des techniques de la construction du nous et du rapport à l'autre⁷. Une sélection à travers les indices recueillis a permis d'isoler les éléments fournissant des renseignements sur l'âge du nous. L'interprétation de cette dernière compilation rend possible la location des groupes de référence. Le résultat est présenté à la figure 2.

4. INTERPRÉTATION ET LIMITES DU RÉSULTAT

L'interprétation du résultat de cette recherche doit être faite avec beaucoup de prudence. Les quelques éléments de réflexion qu'il est possible d'avancer à partir de celle-ci tiennent lieu d'ouverture sur la problématique du rapport entre cohorte et paradigme.

À la lumière du graphique, il semble nécessaire de considérer isolément la formation du paradigme sur le nationalisme québécois. Les précurseurs relèvent, d'après le résultat obtenu, d'abord de la cohorte précédente. D'après leurs propres expressions, ils sont des marginaux de cette cohorte, identifiable à la Révolution tranquille. L'impression que la cohorte 1937-1954 est à l'origine de ce discours peut venir du fait que les mouvements nationalistes regroupaient plusieurs

5. D. Maingueneau, *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours*, Paris, Hachette, 1976, pp. 17-18.

6. Le choix des textes a été fait en fonction des critères suivants:

- du niveau de pertinence: il doit être facilement identifiable au thème choisi.
- de la qualité argumentative: «Le discours argumentatif dit quelque chose et veut dire quelque chose; cela n'est pas indifférent à la conviction chez l'orateur du bien fondé de sa position. Le discours argumentatif vise toujours sinon à toujours convaincre, du moins à établir la justesse d'une attitude, d'un raisonnement, d'une conclusion.» (G. Vignaux, «Le discours argumenté écrit», *Communications*, n° 20, Paris, Seuil, 1973, p. 127).
- du sujet traité: il doit traiter spécifiquement, et de préférence exclusivement, du Québec.
- de la provenance géographique: le lieu d'édition ou de publication doit être au Québec.
- d'une certaine diffusion: le document doit avoir connu une certaine diffusion (exclusion de tout document interne d'un groupe, association ou organisme).
- de la longueur: le texte ne doit être ni trop court (type éditorial *isolé*, car il n'y aurait pas de place pour mettre en place tout un appareil de relations interpersonnelles, ni trop long (type livre, car le cadre d'analyse serait débordé). L'idéal est, bien souvent un article de revue ou un discours parlementaire.
- de la chronologie: il doit correspondre aux points de repères fixés (un texte sur le nationalisme en 1930 ne pourrait être inclus).
- de la présence de références aux relations interpersonnelles: il doit identifier des acteurs. Un texte purement théorique, fût-il argumentatif, ne permettrait pas de déceler de deixis.
- d'une certaine variété des sources: il faut éviter de choisir un ensemble de textes de la même provenance (par exemple trois textes du F.L.Q. pour parler du nationalisme québécois). Bien sûr, cela n'est pas toujours possible. Pour le cas du nationalisme avant le référendum, tous les discours venaient du même endroit: le parapluie du oui — le Parti québécois.

7. Ces techniques s'apparentent à ce que Fossion et Laurent appellent les indices de personnes: A. Fossion et J.-P. Laurent, *Pour comprendre les lectures nouvelles*, Bruxelles, Duculot, 1981, pp. 87-90.

Tableau 1
Les corpus de textes

Représenté par le vecteur	Corpus sur le nationalisme québécois des années 60
X ₁	— BOURGAULT, P., «Message d'un homme libre: première et deuxième partie», dans <i>Écrits polémiques</i> , Montréal, VLB Éditeur, 1982 (1961), t. 1, pp. 26-32, pp. 37-45.
X ₂	— MAHEU, P., «De la révolte à la révolution», <i>Parti Pris</i> , vol. 1, n° 1, octobre 1963, pp. 5-17.
X ₃	— BOUDREAU, E., J. DOFNY, R. MARTEL, et M. RIOUX, «Matériaux pour la théorie et la pratique d'un socialisme québécois», <i>Socialisme</i> , n° 1, mai 1964, pp. 3-23.
X ₄	— LÉVESQUE, R., «Extrait d'Option Québec: Manifeste souverainiste (1968)», dans <i>le Manuel de la parole</i> , Montréal, Boréal Express, 1979, t. 3, pp. 97-102.
X ₅	— «Manifeste du Front de libération du Québec», dans M. RIOUX, <i>la Question du Québec</i> , Montréal, Parti Pris, 1978 (1970), pp. 209-215.
Corpus sur le nationalisme québécois avant le référendum	
Y	JOHNSON, P.-M., «Allocution du 18 mars 1980», dans <i>le Journal des débats</i> , Québec, Éditeur officiel, 1979-1980, (session 31 — vol. 5215-6343), pp. 5287-5290.
	LAURIN, C., «Allocution du 13 mars 1980», dans <i>le Journal des débats</i> , Québec, Éditeur officiel, 1979-1980, (session 31 — vol. 5215-6343), pp. 5239-5242.
	LÉVESQUE, R., «Allocution du 4 mars 1980», dans <i>le Journal des débats</i> , Québec, Éditeur officiel, 1979-1980, (session 31 — vol. 3855-5214), pp. 4962-4969.
	LÉVESQUE, R., «Appel au peuple du Québec», dans <i>la Nouvelle entente Québec-Canada</i> , Québec, Éditeur officiel, 1979, pp. 109-118.
	MAROIS, P., «Allocution du 13 mars 1980», dans <i>le Journal des débats</i> , Québec, Éditeur officiel, 1979-1980, (session 31 — vol. 5215-6343), pp. 5226-5229.
Corpus sur l'informatisation de la société québécoise des années 80	
Z	BOUIN, J., «Les nouveaux analphabètes», <i>l'Actualité</i> , vol. 7, n° 12, décembre 1982, pp. 35-43.
	LEVY, B., K. VALASKAKIS, R. A. BLAIS, et M. BERGERON, «L'éditorial» et «Le cahier éditorial», <i>Science et technologie</i> , vol. 2, n° 2, mai-juin 1983, pp. 6-10.
	SOMANY, P., «La génération "peace and programming"», <i>Québec science</i> , vol. 23, n° 9, mai 1985, pp. 16-23.
	VALASKAKIS, K., «Le défi social de l'informatisation», <i>Forces</i> , n° 64, 1983, pp. 4-14.
Corpus sur le libre-échange avec les États-Unis (exploratoire)	
W	ARSENAULT, M. E., «Me Louis Lagassé: à l'image de la nouvelle élite», <i>PME</i> , vol. 2, n° 3, mars 1986, p. 5.
	DUTRISAC, R., «Un projet de société défini par les gens d'affaires», <i>ibid.</i> , pp. 6-7.

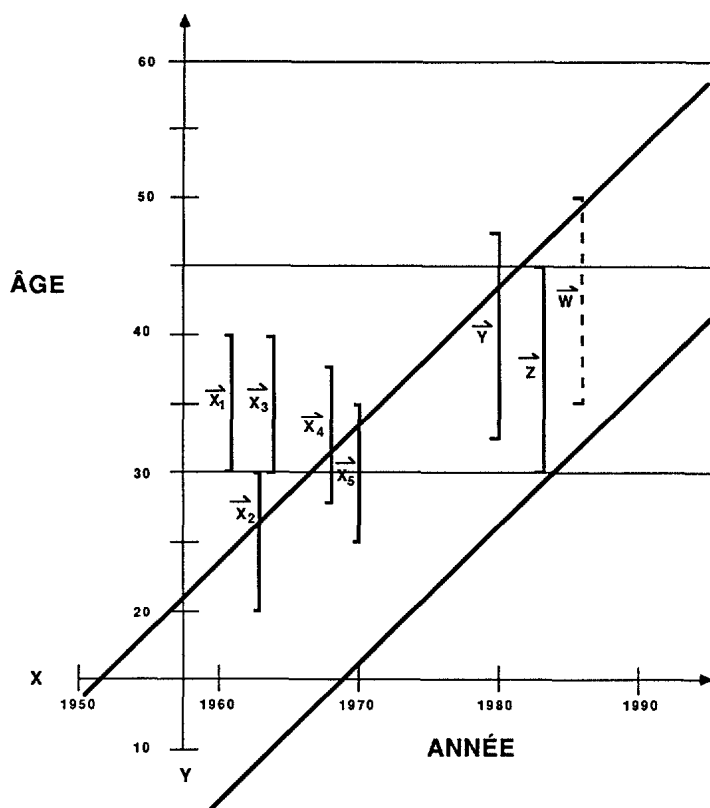
jeunes à l'époque. Mais en fait, ce ne sont pas les jeunes qui ont articulé le discours dans ses premières formes, ils l'ont plutôt emprunté. Subséquemment ils l'ont actualisé en l'adoptant; le vecteur Y recoupe d'ailleurs assez bien la cohorte 1937-1954. Donc la cohorte de référence n'est pas à l'origine des trois paradigmes étudiés.

Par contre, la construction du nous des paradigmes en phase de maturité recoupe très bien la zone définie par cette cohorte. Il est donc possible d'avancer que la cohorte a eu suffisamment d'influence pour redéfinir les paradigmes selon sa situation. De plus, la cohorte 1937-1954 se définit selon deux références bien précises: Québécois (elle est d'ailleurs la première — et la dernière? — à le faire) et fils de la Révolution tranquille. Voici, en gros, ce que l'on peut tirer de cette analyse.

Peut-on, à partir de ceci, conclure que les idées dominantes sont les idées d'un groupe d'âge dominant? La réponse est très clairement: non. Si la voie est ouverte pour une réflexion en ce sens, plusieurs raisons incitent à la prudence. D'abord, au point de vue théorique, si une certaine corrélation est établie entre les trois paradigmes et la cohorte 1937-1954, il n'est pas pour autant démontré que l'un est dépendant et découle de l'autre. Un ensemble de circonstances et de facteurs, qui ne sont pas abordés dans ce travail, peuvent avoir une incidence plus ou moins grande sur l'émergence de ces discours et sur l'importance qu'ils ont eu.

Figure 2

Localisation des vecteurs représentant les discours et leur situation par rapport à la cohorte, 1937-1954



En plus des éléments externes qui ont pu influencer le phénomène, la recherche a laissé paraître, tardivement, une indifférenciation entre un phénomène d'âge et un phénomène de cohorte. Autrement dit, est-ce que cette cohorte «contrôle» les discours parce qu'elle est lourde? Ou est-ce qu'elle le fait parce qu'elle est rendue à l'âge pour le faire? Car c'est un fait qu'on ne peut émettre un discours — qui ait une certaine crédibilité — à n'importe quel âge. Donc pour réussir à démontrer le rôle du poids d'une cohorte sur l'institution imaginaire de la société, il faudrait réussir à le distinguer de l'effet du phénomène d'âge. Il ne faut pas conclure que le phénomène de cohorte n'existe pas, mais qu'on n'est pas parvenu à le dissocier du phénomène d'âge.

Pour parvenir à effectuer cette distinction, il faudrait établir qu'à tous les âges, la cohorte 1937-1954, de par son poids démographique, a eu une importance démesurée par rapport aux autres. Il faudrait montrer que la présence d'une cohorte hypertrophiée dans une structure sociale crée un pouvoir d'attraction particulier en même temps qu'une série de contrecoups pour le reste de la structure sociale. On pourrait commencer par étudier son rôle dans la restructuration scolaire du début des années 60, alors que les membres de la cohorte avaient entre 6 et 23 ans. Dans quelle mesure son poids n'a-t-il pas favorisé — ou rendu nécessaire — cette réforme? On devrait également tenter d'identifier son rôle dans les événements entourant 1968, alors que les individus qui la compose avaient entre 14 et 31 ans. Dans quelle mesure n'a-t-elle pas joué un rôle dans le changement de l'âge de la majorité? Pour saisir l'ensemble des implications sociales du poids d'une génération, il faudrait également examiner le présent rôle de la cohorte 1937-1954 dans la «mise au rancart» prématurée d'une partie de la population active et dans le retard occasionné à la relève pour accéder à certains postes et statuts sociaux.

Tout autant de questions et d'orientations de recherche qui pourraient éclairer davantage le rôle du poids d'une génération.